

Versailles, le 14 septembre 2018

Rectorat
3, boulevard
de Lesseps
78017
Versailles
Cedex

Les IA-IPR de langues vivantes

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
de langues vivantes

S/C de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissements

**Inspection Pédagogique
Régionale
de langues vivantes**

**Cécile CAZASSUS
Coordonnatrice**

Tél : 01 30 83 40 43
e-mail : frederique.chauvin
@ac-versailles.fr

Objet : Lettre de rentrée inter-langues 2018/2019

Chères et chers collègues,

En cette rentrée 2018 le projet académique Versailles 2020 organisé autour de trois axes - réussir à tout niveau et dans chaque territoire, apprendre et agir dans le monde du 21^{ème} siècle, mobiliser les intelligences - continue de définir les priorités de notre feuille de route collective en articulation étroite avec les enjeux phares de la politique éducative nationale.

Après la scolarité obligatoire, le lycée va être repensé afin de construire un réel continuum -3+3. L'objectif est de permettre à tous les élèves de consolider leurs savoirs fondamentaux, de s'ouvrir davantage encore au monde actuel et d'élaborer leur projet d'études pour mieux réussir dans l'enseignement supérieur. Le nouveau baccalauréat élaboré dans un souci d'équité, de fluidité et de simplicité, s'inscrit dans cette dynamique. Dans le cadre de cette réforme, et notamment au travers d'enseignements de spécialité, les champs disciplinaires font l'objet d'un approfondissement. Chaque professeur, au sein de sa classe et dans sa pratique disciplinaire, concourt également au travail sur des objets communs essentiels au parcours des élèves, tels l'orientation et la maîtrise de l'expression écrite et orale.

A tous les niveaux d'apprentissage (en CP, CE1, 6^{ème} et en seconde), l'accent est mis sur une culture partagée de l'évaluation. Pensées comme des outils de pilotage pédagogique pour les écoles et les établissements, ces évaluations sont une photographie des compétences acquises par les élèves. Elles constituent des diagnostics réguliers et sont complémentaires des évaluations effectuées tout au long de l'année. Elles vous permettent de répondre au plus près des besoins de chaque élève, en particulier dans le cadre de l'accompagnement personnalisé qui est au cœur de la différenciation pédagogique et de la personnalisation des parcours du CP au lycée.

Les corps d'inspection seront mobilisés et à vos côtés dans la mise en œuvre des réformes, dans la conduite d'expérimentations que vous pourrez mener auprès de vos élèves, dans la réflexion pédagogique et didactique que vous engagez au quotidien, individuellement et collectivement.

Au seuil de cette nouvelle année scolaire, nous souhaitons une très bonne rentrée à tous les enseignants de langues vivantes et sommes heureux d'accueillir celles et ceux qui nous rejoignent en ce mois de septembre. Nous félicitons les lauréats des concours qui intègrent une académie résolument attachée à la formation au sein de laquelle le développement professionnel des enseignants est une réelle priorité. Nous remercions l'ensemble des équipes pour le travail accompli tout au long de l'année écoulée.



2/5

Nous saluons l'arrivée dans notre groupe de six nouveaux collègues IA-IPR : Edith Devilla, Stéphane Kraitsowits et Cécile Pacchiana-Rossi en anglais ; Brigitte Guilbaud en chinois, Xavier Pello en espagnol et Yaël Dagan en hébreu. Nous tenons à remercier pour leur engagement sans faille et leur dévouement Sylvie Blavignac, IA-IPR d'anglais, et Létitia Lambert, IA-IPR d'hébreu, qui ont œuvré pour la réussite des élèves pendant de nombreuses années.

En ouverture, il nous semble important d'attirer votre attention sur le [dossier de rentrée](#) qui présente les priorités nationales et consacre un chapitre à l'enseignement des langues vivantes.

Cette lettre vous informera sur les dossiers académiques prioritaires de l'inter-langues qu'il convient de porter à votre connaissance.

Attractivité et mobilités internationales

Attractivité – Développement de l'offre scolaire internationale

Suite à la remise du rapport Filâtre-Evren, [Développer l'offre scolaire internationale dans la région Ile-de-France](#), l'académie de Versailles a amorcé en cette rentrée 2018 un plan ambitieux au service de l'éducation, de l'attractivité du territoire francilien et du plurilinguisme.

L'augmentation de la capacité d'accueil au sein des sections internationales et binationales des pôles internationaux franciliens existants et l'ouverture du lycée international Lucie Aubrac de Courbevoie inauguré le 3 septembre 2018 en sont deux mesures phares.

Le renforcement de l'offre scolaire internationale s'appuie également sur des pôles expérimentateurs (notamment Evry-Courcouronnes, Massy et Pontoise) proposant des enseignements de type [EMILE](#) (Enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère) dans le premier degré.

Enfin, une politique de labellisation « établissement international » est actuellement à l'étude pour soutenir la visibilité et l'ouverture internationale des écoles et des établissements scolaires franciliens engagés dans des dispositifs linguistiques immersifs (développement de la DNL, certification linguistique, mobilité des élèves et des personnels...).

La mobilité internationale

La délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (Dareic) est chargée du pilotage et du développement de la politique européenne et internationale de l'académie.

Elle promeut et accompagne en particulier des actions et des programmes de mobilité à destination des enseignants et des cadres éducatifs. Ces dispositifs concourent de fait au développement de l'offre scolaire internationale en permettant aux équipes éducatives des premier et second degrés de se former à l'enseignement des langues et en langues, ainsi qu'à l'approche interculturelle. Les enseignants peuvent ainsi bénéficier de mobilités de courte durée (une ou deux semaines) ou de longue durée (une année scolaire) dans de nombreux pays partenaires, dans le cadre de dispositifs nationaux ou grâce à certaines actions du programme Erasmus+.

Par ailleurs, la Dareic encourage et apporte son soutien à la mobilité virtuelle (via notamment, le recours à la plateforme européenne d'échanges pédagogiques *eTwinning*) et physique des élèves. Ces mobilités peuvent être individuelles ou collectives, entrantes comme sortantes.

La Dareic soutient par ailleurs les partenariats scolaires et les appariements, qui permettent le développement de véritables projets interdisciplinaires et coopératifs ouverts sur l'Europe et le monde et facilitent la mise en œuvre des mobilités d'élèves. Ainsi, ce sont près de 1500 partenariats scolaires actifs qui sont recensés dans les établissements du second degré de notre académie.

Pour vous aider dans la mise en œuvre de ces projets d'ouverture européenne et internationale, sachez que chaque établissement nomme un enseignant référent à l'action européenne et internationale (ERA EI) et que la Dareic est disponible pour vous accompagner.

<http://www.ac-versailles.fr/pid35566/europe-international.html>



Scolarité obligatoire et réforme du lycée

3/5

Ressources académiques pour enseigner les langues vivantes aux cycles 2 et 3

Les programmes de langues vivantes pour la scolarité obligatoire soulignent la nécessité de programmer les apprentissages des élèves dans une logique de cycle. Pour prendre en compte ces nouvelles orientations, il a été décidé de mutualiser et d'actualiser les documents de référence pour les cycles 2 et 3 mis à la disposition des enseignants du 1er degré sur les quatre sites départementaux. Ces ressources s'adressant également aux professeurs de 6ème, elles sont accessibles aux professeurs de collège sur le [portail langues](#) académique et nous vous invitons à venir enrichir la partie "Exemples de mises en œuvre".

Enseignement facultatif de deux langues vivantes en classe de 6^e (dispositif bi-langues)

Ce dispositif a vocation à favoriser la diversité linguistique et le plurilinguisme chez de jeunes élèves. Il s'inscrit dans un projet linguistique et culturel cohérent sur l'ensemble du cycle 3 et du cycle 4.

Enseignement de langues et cultures européennes (LCE)

Cet enseignement peut être mis en place de la 5^e à la 3^e et nous vous rappelons qu'il est distinct des sections européennes telles qu'elles existaient auparavant en 4^e et en 3^e. La mise en place de ce dispositif facultatif s'appuie nécessairement sur un projet pédagogique élaboré en cohérence avec le projet d'établissement. Il peut s'articuler avec un enseignement dispensé en partie en langue étrangère (DNL) proposé dans une ou plusieurs disciplines. Pour éclairer toute démarche de mise en œuvre de cet enseignement, le [Vademecum](#) académique, fruit d'un travail collaboratif et inter-catégoriel, est à votre disposition sur le [portail langues](#).

La réforme du lycée

Dans [le dossier de rentrée](#), le Ministre de l'Education nationale souligne que : « La réforme du lycée renforce l'enseignement des langues vivantes :

- Deux langues vivantes sont prévues dans les enseignements communs ;
- Un enseignement de spécialité, Langues et littératures étrangères, comprend 4 h d'enseignement en 1^{re} et 6 h en T^{le} ;
- Des enseignements optionnels permettent aux élèves de choisir une 3^e langue ».

Dans ce nouveau cadre, l'accent est mis sur le développement des sections européennes, binationales et internationales, au même titre que les enseignements en langue étrangère.

Formation

La formation des professeurs de langues vivantes

Engagée dans une culture du développement professionnel, de la formation initiale des professeurs stagiaires à la prise en compte des besoins spécifiques des professeurs titulaires, l'académie de Versailles s'inscrit dans la logique d'un continuum de formation.

Dans cette perspective, des stages à inscription individuelle sont d'ores et déjà accessibles dans vos différentes langues ; aussi pouvez-vous vous inscrire au [PAF](#) (plan académique de formation) jusqu'au 28 septembre 2018, tandis que d'autres formations seront ouvertes en cours d'année par le biais d'un courriel adressé dans les établissements (dispositif GAIA respo).

Nous attirons votre attention sur l'existence de formations visant à répondre à des problématiques inter-langues. Dites à initiative locale (FIL), ces formations, qui font l'objet d'une négociation avec les formateurs concernés, répondent à la demande d'une équipe relayée par le chef d'établissement.

Des informations sont disponibles sur le [portail langues](#).

Dans notre académie, une attention particulière est portée à l'accueil, à la formation et à l'accompagnement des professeurs non titulaires. Un tutorat de 3 mois, à destination des nouveaux professeurs contractuels, est systématiquement mis en place et nous remercions tous ceux d'entre vous qui ont accepté cette mission ainsi que toute autre forme d'accompagnement. Afin de construire et conforter leurs compétences professionnelles, les enseignants contractuels peuvent aussi bénéficier de parcours de formation hybrides, interdisciplinaires et disciplinaires.



Les assistants : accueil et formation

Nous vous rappelons que l'attribution d'un assistant dépend de la transmission à la DPE2 du cahier des charges mentionnant les conditions d'accueil de l'assistant et le nom du professeur référent. La circulaire à destination des chefs d'établissements est publiée à la mi-janvier.

4/5

Vos projets

Semaine des langues : un événement qui met en lumière la diversité linguistique

Comme l'année dernière, vous serez invités dès le mois de janvier à faire part des projets mis en œuvre dans les écoles et les établissements pendant la semaine des langues vivantes qui aura lieu dans le courant du mois de mai 2019. Une visibilité leur sera alors donnée à travers [le portail langues](#). Vous trouverez, sur ce même site, la thématique retenue pour cette quatrième édition. Dans la mesure du possible, nous vous encourageons à privilégier les démarches inter-langues et inter-degrés.

Audiolingua : opération « *Un Verbe, un mois* »

Nous avons été heureux l'an dernier, lors du salon EDUSPOT (spécialisé dans le numérique pour l'éducation), de fêter les 10 ans d'[Audio lingua](#). Cette plateforme numérique qui, pour rappel, fut créée à Versailles, contribue au rayonnement de notre académie. Elle constitue pour vos classes une banque de ressources audio authentiques et nous comptons sur vous, cette année, pour l'enrichir dans chacune de vos langues. A cet effet, un appel mensuel sera lancé sur le [portail langues](#) vous invitant à déposer des contributions nouvelles en lien avec le thème de la ville, thème retenu cette année par le groupe d'expérimentation pédagogique (GEP langues), dans le cadre d'un [TraAM](#). Chaque mois, à compter d'octobre, un verbe à l'infinitif en lien avec le thème de la ville, vous guidera pour collecter dans votre entourage (familles, amis, collègues, assistants de langue, élèves et professeurs partenaires d'échanges scolaires...) des enregistrements nombreux et variés de locuteurs natifs.

Vos projets

De manière générale, nous vous encourageons vivement à nous faire connaître les expérimentations et actions mises en œuvre avec vos élèves en lien avec l'apprentissage des langues vivantes. C'est avec le plus grand intérêt que nous en prendrons connaissance et nous efforcerons de les accompagner et de les valoriser. Ainsi, le projet [EOL](#) aujourd'hui à dimension européenne est né d'initiatives locales de professeurs de langues vivantes. De la même façon, des enseignants de l'académie de Versailles s'engagent avec enthousiasme dans des projets d'échange [eTwinning](#), régulièrement récompensés par le [label qualité](#).

Nous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire!

Allemand :	Bertrand Klaeger, Elisabeth Thomas
Allemand-lettres :	Rémy Cortell
Anglais :	Laurent Bergez, Edith Devilla, Corinne Escales, Stéphane Kraitsowits, Charlotte Orabona, Cécile Pacchiana-Rossi, Françoise Parillaud, Violette Toubeau
Anglais-lettres :	Patricia Lasausa, Marc Lewin
Arabe :	Ali Mouhoub
Chinois :	Brigitte Guilbaud
Espagnol :	Beatriz Beloqui, Cécile Cazassus, Marie-Regina Mouette, Xavier Pello
Espagnol-lettres :	Aurore Cortes-Cheyron
Hébreu :	Yaël Dagan
Italien :	Frédéric Cherki
Portugais :	Isabelle Leite
Russe :	Christina Aguibetov

Le groupe des Inspecteurs de langues vivantes



Nous pouvons être contactés via nos secrétariats respectifs par courriel :
pour les IA-IPR : frederique.chauvin@ac-versailles.fr
pour les IEN-EG : ce.ien@ac-versailles.fr

NB: Nous vous invitons à consulter cette lettre dans sa version numérique sur le portail langues afin d'accéder aux différents liens.